

Acte rendu exécutoire
Par transmission en
Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le 18 OCT. 2011



communauté du

PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 OCTOBRE 2011
PRESIDENCE DE MONSIEUR JOËL MANCEL

2011_B344

OBJET : Ressources - Finances - Fonds de concours globalisés - Octroi de fonds de concours globalisés de fonctionnement d'équipements communaux

Le 7 octobre 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 30 septembre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau, donne pouvoir à BUCCI Dominique - JOISSAINS MASINI Maryse, président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès, donne pouvoir à SLISSA Monique - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à BARRET Guy

Excusé(s) :

BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

02_1_08

Direction Générale des Services Administratifs
Direction Des Finances
02_1_08_DIRFIN_b071011

BUREAU DU 7 OCTOBRE 2011

Rapporteurs : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ
Monsieur Régis MARTIN

**Objet : Fonds de concours globalisés - Octroi de fonds de concours
globalisés de fonctionnement d'équipements communaux
Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Ce rapport propose de valider l'attribution de fonds de concours de fonctionnement d'équipements communaux pour un montant total de **687 764,86 €**

Exposé des motifs :

La délibération n°2010-A042 du Conseil Communautaire de 08 avril 2010 fixe les modalités d'attributions des fonds de concours de fonctionnement aux communes membres de la Communauté du Pays d'Aix.

En application de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, nous vous proposons de procéder à l'attribution des fonds de concours globalisés de fonctionnement d'équipements communaux suivants :

Nom ou Raison sociale	N°Dossier	Objet de la demande	Coût réel Subventionnable	Montant FDC	Avis Commission des Finances du 20/09/11
CHATEAUNEUF LE ROUGE	2011_00792	Médiathèque	92 892,51 €	46 446,25 €	46 446,25 €
CHATEAUNEUF LE ROUGE			Total	46 446,25 €	46 446,25 €
FUVEAU	2011_00967	Ecole de Musique	157 604,79 €	50 000,00 €	50 000,00 €
FUVEAU			Total	50 000,00 €	50 000,00 €
LAMBESC	2011_00936	Equipements Culturels et sportifs	110 751,02 €	50 000,00 €	50 000,00 €
LAMBESC			Total	50 000,00 €	50 000,00 €
LA ROQUE D ANTHERON	2011_00837	Bibliothèque	37 948,55 €	10 475,00 €	10 475,00 €
LA ROQUE D ANTHERON	2011_00840	Ecole de musique	86 379,38 €	26 690,00 €	26 690,00 €
LA ROQUE D ANTHERON	2011_00842	Equipements sportifs communaux	155 951,23 €	12 835,00 €	12 835,00 €
LA ROQUE D ANTHERON			Total	50 000,00 €	50 000,00 €
LE THOLONET	2011_00879	Espace DUBY	90 250,00 €	45 125,00 €	45 125,00 €
LE THOLONET			Total	45 125,00 €	45 125,00 €
LES PENNES MIRABEAU	2011_00886	Ecole de musique	520 783,60 €	50 000,00 €	50 000,00 €
LES PENNES MIRABEAU			Total	50 000,00 €	50 000,00 €
LE PUY STE REPARADE	2011_00917	Centre aéré	80 832,99 €	40 416,49 €	40 416,49 €
LE PUY STE REPARADE	2011_00918	Eglise	5 799,78 €	2 899,89 €	2 899,89 €
LE PUY STE REPARADE	2011_00919	Foyer des Cigales	26 268,99 €	6 683,62 €	6 683,62 €
LE PUY STE REPARADE			Total	50 000,00 €	50 000,00 €
PEYNIER	2011_00945	Centre multi accueil	570 528,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
PEYNIER			Total	50 000,00 €	50 000,00 €
PUYLOUBIER	2011_00855	Bibliothèque municipale	18 120,40 €	9 060,20 €	9 060,20 €
PUYLOUBIER	2011_00856	Crèche municipale	33 527,30 €	16 763,65 €	16 763,65 €
PUYLOUBIER	2011_00892	Groupe scolaire	63 822,24 €	24 176,15 €	24 176,15 €
PUYLOUBIER			Total	50 000,00 €	50 000,00 €
ROUSSET	2011_00912	Bâtiment de la cantine scolaire	303 327,64 €	50 000,00 €	50 000,00 €
ROUSSET			Total	50 000,00 €	50 000,00 €
SAINT CANNAT	2011_00897	Bibliothèque municipale	179 066,65 €	25 000,00 €	25 000,00 €
SAINT CANNAT	2011_00898	Ecole municipale de musique	147 456,53 €	25 000,00 €	25 000,00 €
SAINT CANNAT			Total	50 000,00 €	50 000,00 €
SAINT ESTEVE JANSON	2011_00835	Equipements d'animations culturelles	26 607,59 €	13 303,79 €	13 303,79 €
SAINT ESTEVE JANSON	2011_00836	Bibliothèque / Médiathèque	24 503,89 €	12 251,94 €	12 251,94 €
SAINT ESTEVE JANSON			Total	25 555,73 €	25 555,73 €
TRETS	2011_00882	Equipements d'animation sportive, touristique ou culturelle	129 491,76 €	50 000,00 €	50 000,00 €
TRETS			Total	50 000,00 €	50 000,00 €
VAUVENARGUES	2011_00916	Equipements d'animation sportive, touristique et culturelle	56 983,00 €	28 491,50 €	28 491,50 €
VAUVENARGUES			Total	28 491,50 €	28 491,50 €
VENELLES	2011_00947	Bibliothèque	84 292,75 €	42 146,38 €	42 146,38 €
VENELLES			Total	42 146,38 €	42 146,38 €
			23 dossiers	687 764,86 €	687 764,86 €

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment « d'attribuer les fonds de concours aux communes en application des dispositifs arrêtés par délibération du Conseil Communautaire »,

VU la délibération n°2010_A042 du Conseil Communautaire du 8 avril 2010 qui précise les modalités d'attribution des fonds de concours globalisés aux équipements communaux,

VU l'avis favorable de la Commission Finances du 20 septembre 2011.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** les fonds de concours tels que présentés dans le tableau ci-dessus ;
- **DIRE** que les crédits sont prévus au compte 65/657341/020 du Budget 2011.

OBJET : Ressources - Finances - Fonds de concours globalisés -Octroi de fonds de concours globalisés de fonctionnement d'équipements communaux

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

